

## Plis frontières via l'Etat Indépendant du Congo

Par Thomas Lindekens

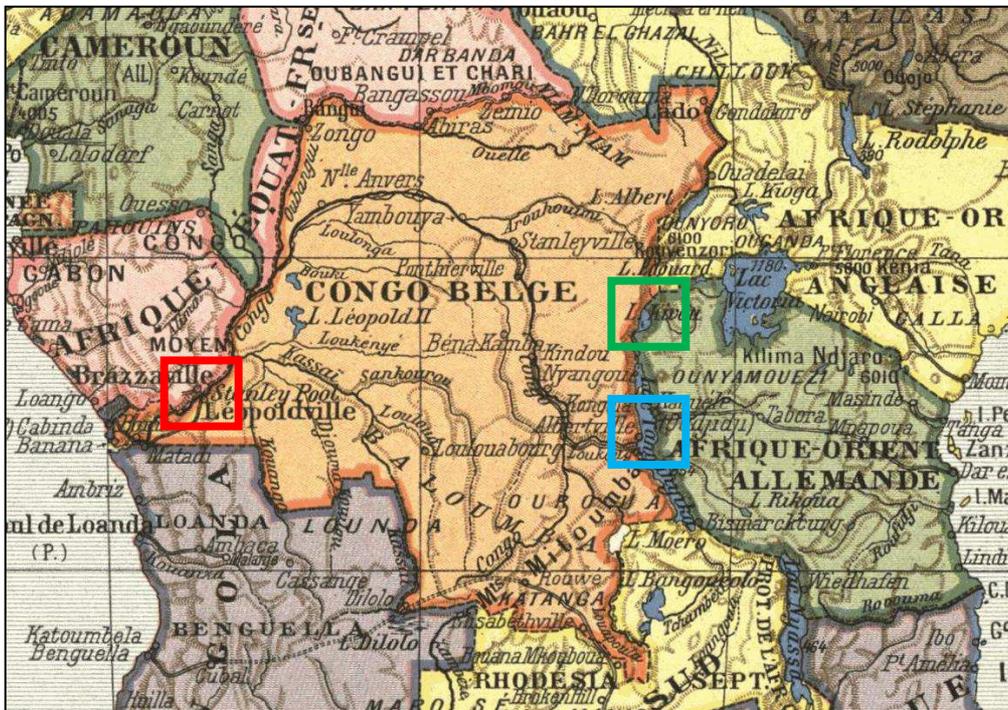


### INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un « pli frontière via l'Etat Indépendant du Congo » ? Il s'agit d'un courrier écrit dans un pays (colonies) voisin et posté par l'expéditeur en Etat Indépendant du Congo. Les buts peuvent être multiples : accélération du courrier, tarifs postaux avantageux, indisponibilité de bureau de poste proche, bateau parti, voyage à travers plusieurs pays, possession uniquement de timbres du Congo, nationalisme, ... Mais dans la plupart des cas, la raison est la volonté de la part de l'expéditeur de parvenir à ce que son courrier arrive le plus vite possible à son destinataire.

Nous verrons dans cet article du courrier écrit dans deux pays frontaliers et plus précisément de 4 lieux différents :

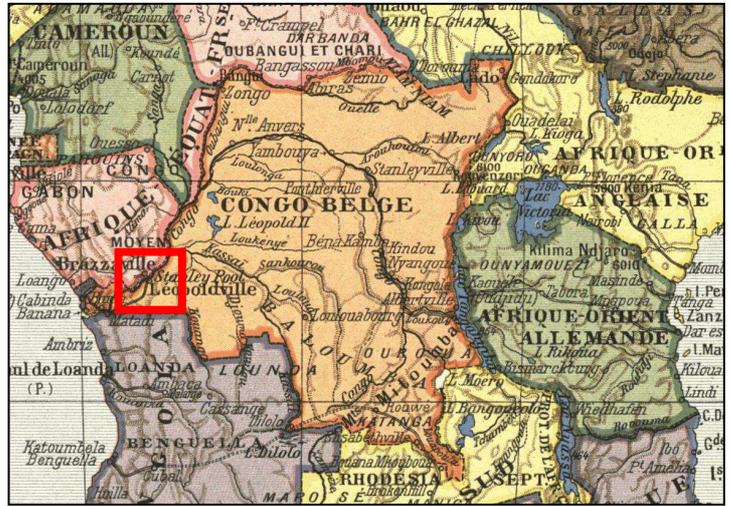
- **Congo Français**
  - **Brazzaville**
- **Afrique orientale allemande**
  - **Ujiji**
  - **Shangugu**
  - **Muvumbano**



Nous essaierons aussi d'analyser le pourquoi du choix de l'expéditeur d'utiliser les services postaux de l'Etat Indépendant du Congo. Ces analyses seront, dans la plupart du temps, des extrapolations.

**Congo Français – Brazzaville**

Brazzaville est une ville située au Congo Français sur le fleuve Congo en face de Léopoldville / Etat Indépendant du Congo. Il suffisait de traverser le fleuve et vous aviez accès à un autre service postal. Il existe à Brazzaville un bureau de poste français pour la période qui nous intéresse.

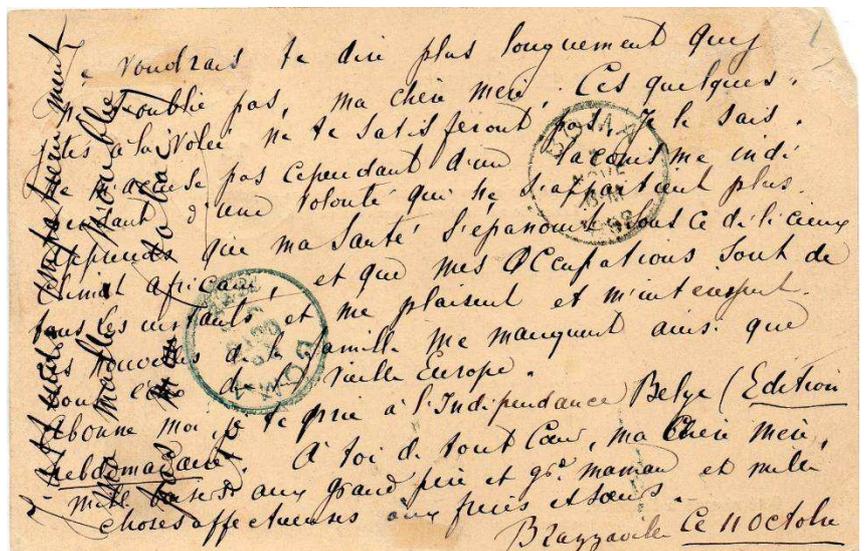
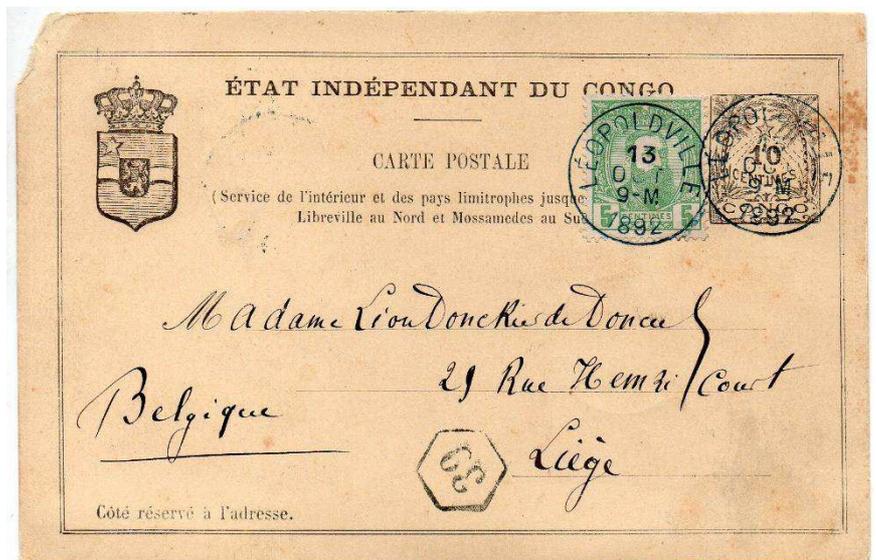


Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 11 octobre 1892 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 13 octobre 1892 à destination de Liège / Belgique. Cachet de passage par Boma le 29 octobre et le 7 novembre 1892. Cachet de facteur belge n°39.

Tarif du 01.01.1886 : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°8b - 10c. - noir sur carton crème – + un timbre à 5c. – vert jaune – 2ème émission – Léopold II.

Correspondance privée. Entre un fils et sa mère. Le texte ne permet pas clairement de savoir la raison de l'utilisation du service postale de l'Etat Indépendant du Congo au détriment des services postaux du Congo Français. Extrapolations : belge de passage à Brazzaville et ayant uniquement des timbres de l'Etat Indépendant du Congo avec lui ou espoir d'accélération du courrier car celui-ci est adressé en Belgique ou...

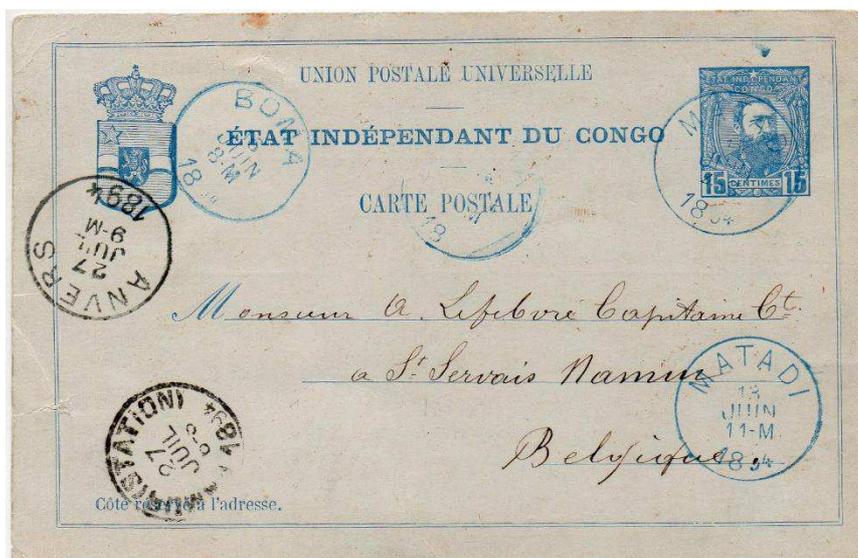


## Les Congolâtres

Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 8 mai 1894 et annulé à Matadi le 13 juin 1894 à destination de Namur où il parvint le 27 juillet. Cachets de passage par Boma le 16 juin et Anvers le 27 juillet 1894.

Tarif : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°11 - 15c. - bleu sur carton bleu clair – tirage III.



Brazzaville le 8 Mai 94.  
Je suis arrivé ici en très bonne santé, je vais dans la Sangha (Congo français) Rien du tout de nouveau ici, j'ai séjourné seulement quelques jours à Kinshasa et je vais maintenant monter à mon poste par la Florida. Je vous envoie en même temps une lettre par Loango (courrier français) pour voir si elle arrivera après ou avant ~~ma~~ carte, en outre vous verrez ainsi les timbres français du Congo. Je vous embrasse tous de tout cœur.  
Votre bien dévoué  
Georges.

Correspondance privée. Le texte est très intéressant, il permet d'imaginer la raison de l'utilisation de ce service postal. « Je suis arrivé ici en très bonne santé, je vais dans la Sangha (Congo Français). Rien du tout de nouveau ici, j'ai séjourné seulement quelques jours à Kinshasa (= Léopoldville) et je vais maintenant monter à mon poste par la Florida (bateau belge évoluant sur le fleuve Congo). Je vous envoie en même temps une lettre par Loango (courrier français) (« ville » du Congo Français sur la côte d'où partait les navires français

transportant le courrier à destination de l'Europe) pour voir si elle arrivera après ou avant ma carte, en outre vous verrez ainsi les timbres français du Congo. Je vous embrasse tous de tout cœur. Votre bien dévoué ».

Donc la raison probable de l'utilisation de cette voie est la volonté de tester la rapidité du courrier entre le Congo Français et l'Etat Indépendant du Congo.

L'oblitération de l'entier postal par la poste de Matadi au lieu de Léopoldville s'explique par le fait que l'entier postal a probablement été écrit à bord du navire « Florida » et que celui-ci l'a débarqué lors de son voyage retour d'où le grand delta de temps entre la date manuscrite (8 mai) et l'oblitération à Matadi (13 juin).

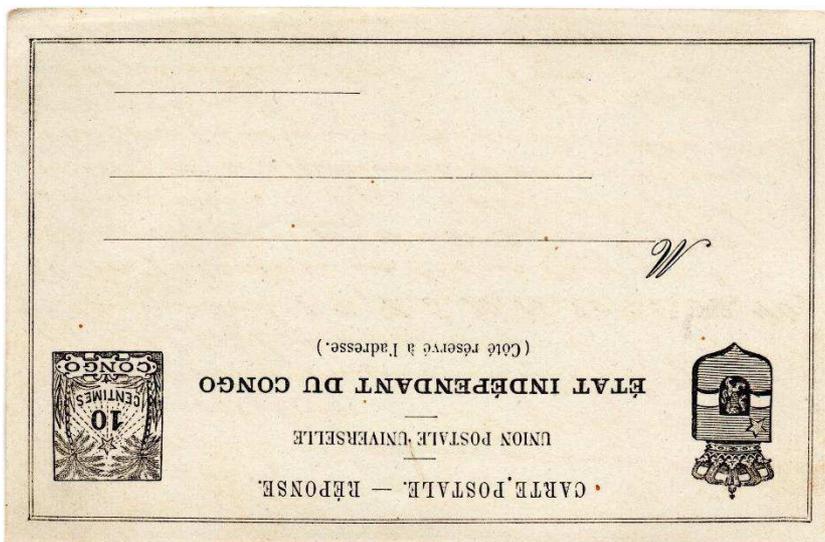
Le trajet normal entre Matadi et Léopoldville (avant la mise en service du Chemin de Fer) via la route des caravanes prenait environ 15 jours.



Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 8 septembre 1895 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 10 septembre 1895 à destination de Scheveningen / Pays-Bas où il parvint le 28 octobre 1895. Cachet de passage par Boma le 19 septembre 1895.

Tarif : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal double de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°7 - 15c. + 10c. (partie réponse) – noir sur carton vert clair.



Raison de l'utilisation du service postal de l'Etat Indépendant : Correspondance philatélique, concernant une lettre affranchie à l'aide de 12 timbres de la série « Groupe » du Congo Français (série comprenant 13 timbres allant du 1c. au 1fr.) ainsi que de deux cartes lettres pour la collection du destinataire.

Texte de l'entier postal:  
"Zoals op ievens gaan de briefkaart (op heden verzonden) staat, specificieer ik hier de postzegels welke ik op de brief heb geplakt (ook op heden verzonden) 1 postzegels ad 1,2,4,5,10,15,20,25,30,40,50 en 75 centime – aldus 12 zegels! Tevens zitten in de brief eenige (?) afgestempelde. – Dat ik deze 2 briefkaarten schrijft is natuurlijk ook voor uw verzameling – de meeste hebben veel waarde - 8 september 1895 Brazzaville - groetend handtekening

Maarde Meer Heijser!  
Zoals op ievensgaande briefkaart (op heden verzonden) staat, specificieer ik hier de postzegels welke ik op de brief heb geplakt (ook op heden verzonden) 1 postzegels ad 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 en 75 centime – aldus 12 zegels! Tevens zitten in de brief eenige afgestempelde. – Dat ik deze 2 briefkaarten schrijft is natuurlijk ook voor uw verzameling - de meeste hebben veel waarde  
8 september 1895  
Brazzaville.  
Groetend  
G. Heijser

Traduction = « Comme indiqué sur la carte postale (envoyée aujourd'hui), je précise ici les timbres qui ont été collés sur la lettre (envoyée également aujourd'hui) 1 timbres annonce 1,2,4,5,10,15,20,25, 30,40, 50 et 75 centimes – donc 12 timbres ! La lettre contient également quelques (?) timbres. – Le fait que j'écrive ces 2 cartes postales est bien sûr aussi pour votre collection – la plupart d'entre elles ont beaucoup de valeur - 8 septembre 1895 salutations Brazzaville – Signature ».

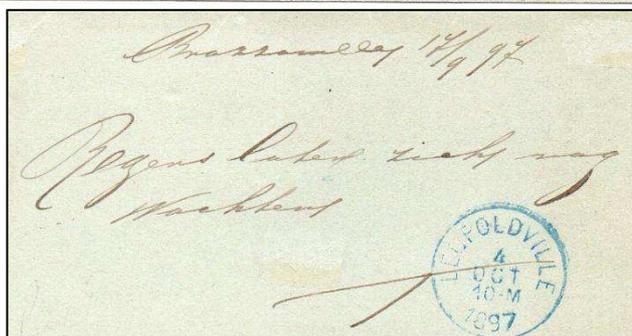
## Les Congolâtres

Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 17 septembre 1897 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 23 septembre 1897 à destination de Rotterdam / Pays-Bas où il parvint le 15 novembre 1897. Il partit de Léopoldville le 4 octobre 1897 et passa par Boma le 10 octobre 1897.

Tarif : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°17 volet demande - 15c. - bleu sur carton azuré

Raison de l'utilisation du service postal de l'Etat Indépendant : Correspondance privée. Le texte ne permet pas de savoir la raison de l'utilisation du service postal de l'Etat Indépendant du Congo au détriment des services postaux du Congo Français.

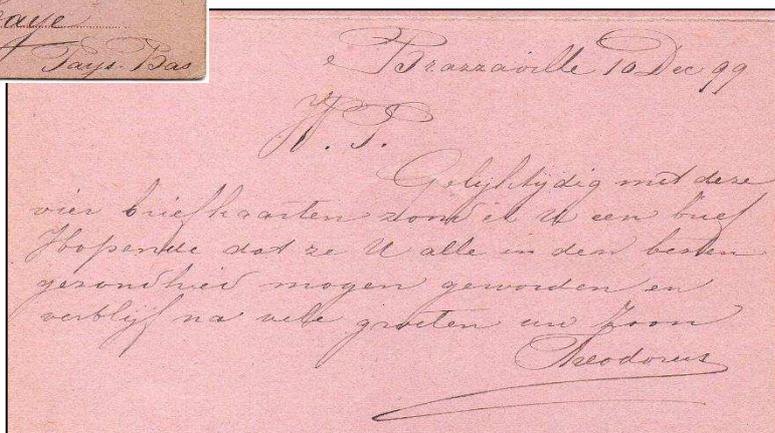


Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 10 décembre 1899 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 21 décembre 1899 à destination de La Haye / Pays-Bas où il parvint le 6 février 1900. Cachet de passage par Boma le 2 janvier 1900. Cachet de facteur hollandais A.50 en noir.

Tarif : Entier postal international = 15c.

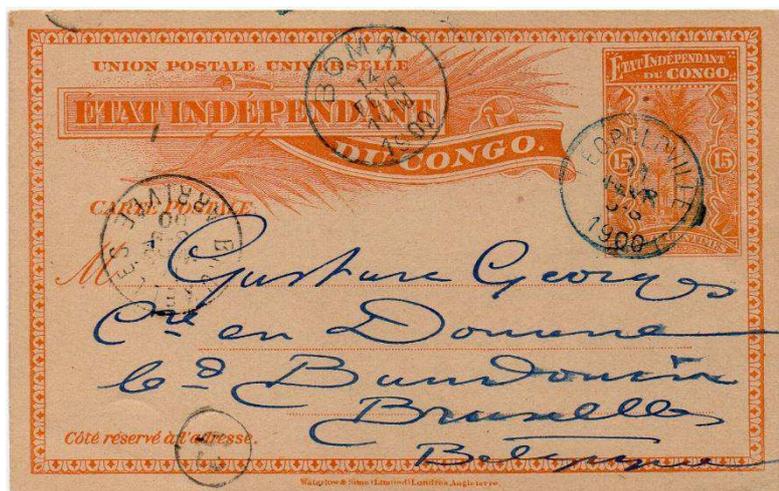
Affranchissement : Entier postal double de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°16 - 10c. brun-rouge + 10c. (volet réponse non utilisé) vert sur carton lilas-rose + un timbre à 5c. – brun-rouge – Mols

Raison de l'utilisation du service postal de l'Etat Indépendant : correspondance probablement philatélique et semi-privée.



Texte de l'entier postal : "Brazzaville 10 Dec 99 – Gelijktijdig met deze vier briefkaarten zond ik u een brief hopende dat ze u alle in deze besten gezondheid mogen geworden en verblijf ... groeten uw zoon – handtekening".

Traduction = « En même temps que ces quatre cartes postales, je t'ai envoyé une lettre en espérant qu'elles puissent toutes venir à toi en meilleure santé et rester...salut ton fils – signature ».

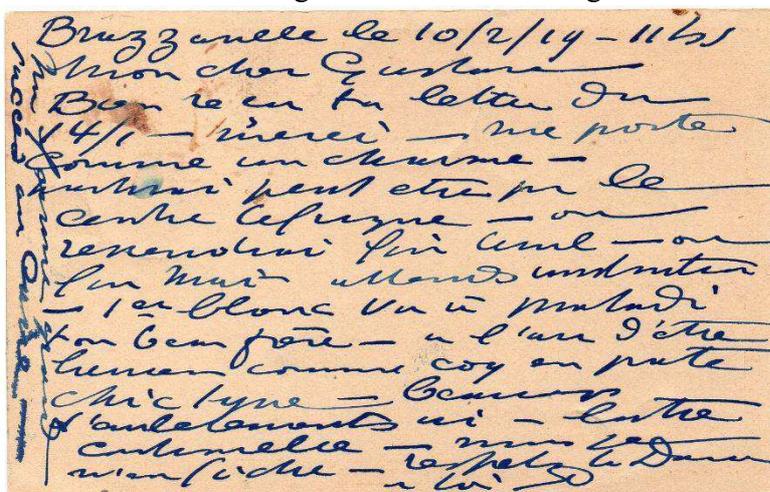


Entier postal écrit à Brazzaville / Congo Français le 10 février 1900 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Léopoldville le 11 février 1900 à destination de Bruxelles où il parvint le 17 mars 1900. Cachet de passage par Boma le 14 février 1900. Cachet de facteur belge n°63.

Tarif : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°15A - 15c. - orange sur carton chamois-gris clair.

Correspondance privée. Le texte ne permet pas clairement de savoir la raison de l'utilisation du service postal de l'Etat Indépendant du Congo au détriment des services postaux du Congo Français. Extrapolations : belge de passage à Brazzaville et ayant uniquement des timbres de l'Etat Indépendant du Congo avec lui ou espoir d'accélération du courrier car celui-ci est adressé en Belgique ou...



Texte de l'entier postal : « Brazzaville le 10/2/19 – 11h05 - Mon cher Gustave Bien reçu la lettre du 14/1 – merci – me porte comme un charme – Enverrai peut être par le centre Afrique – ou reviendrai fin avril – ou fin mai ... 1<sup>er</sup> blanc vu à Matadi ton beau frère – a .... d'être bureau comme coq en pate.... ».

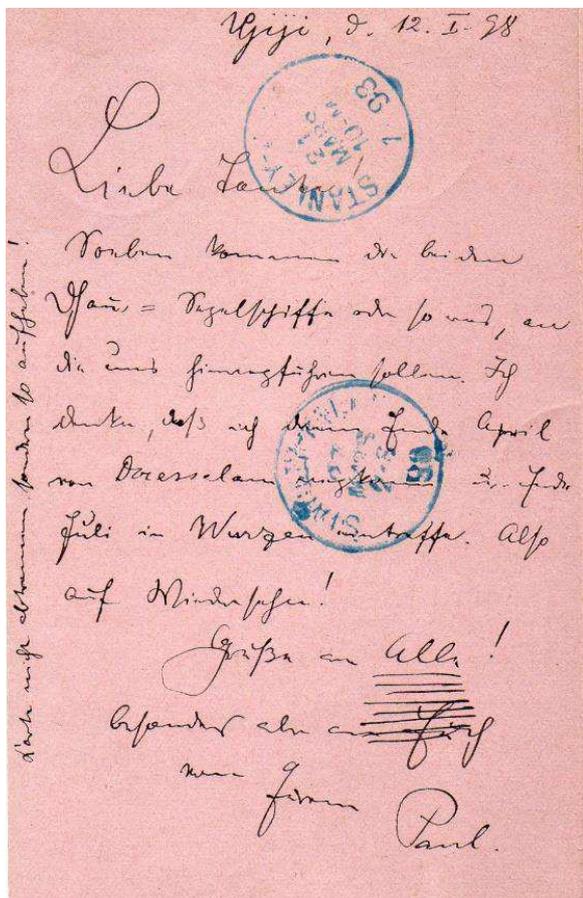
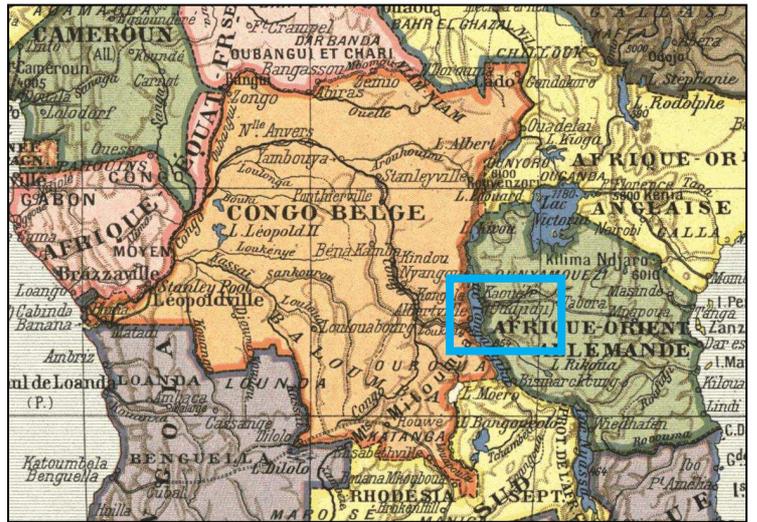
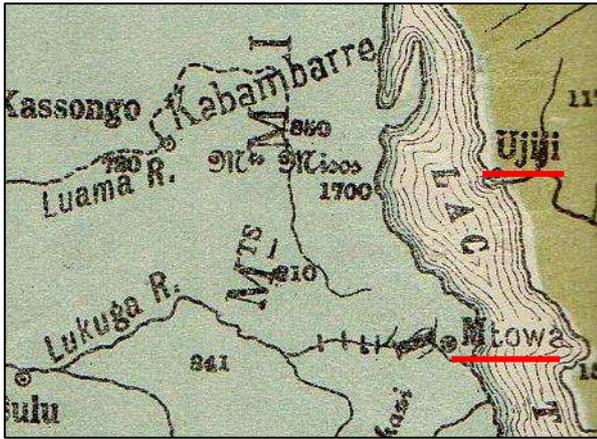
### Afrique orientale Allemande – Ujiji

Ujiji (Udjiji) est une station allemande sur le lac Tanganyika. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle elle fut un important comptoir commercial pour les relations entre l'Afrique centrale et l'Afrique orientale (Zanzibar). Richard Francis Burton et John Hanning Speke visitèrent la ville en 1858 lors de leur expédition à la recherche des sources du Nil. C'est en la ville d'Ujiji qu'eut lieu le 10 novembre 1871 la rencontre historique entre David Livingstone et Henry Morton Stanley. Ujiji est également l'endroit où Richard Burton et John Speke atteignirent pour la première fois les rives du lac Tanganyika en 1858. L'esclavagiste Rumliza la contrôla jusqu'en 1894. (source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ujiji>). Il existe à Ujiji un bureau de poste allemand pour la période qui nous intéresse.

La station la plus proche de l'autre côté de la frontière (Etat Indépendant du Congo) est M'Toa (Mtowa) elle aussi sur le lac Tanganyika.

Les deux stations sont donc reliées de manière lacustre par des bateaux. Les intérêts de l'utilisation du service de l'Etat Indépendant du Congo au détriment des services postaux allemands restent assez variable. Néanmoins la rapidité n'est plus une raison valable. Le plus plausible est le voyageur, commerçant ou explorateur de passage qui met son adresse future ou bien son adresse de résidence. Le courrier rencontré est uniquement en Allemand et à destination de l'Allemagne, donc on peut déjà oublier la thèse nationaliste (belge).

## Les Congolâtres



Entier postal écrit à Ujiji / Afrique Orientale Allemande le 12 janvier 1898 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à M'Towa le 3 février 1898 à destination de Wurzen/Allemagne où il parvint le 25 mai 1898. Cachets de passage par Stanley-Falls le 21 et 27 mars 1898, Léopoldville le 18 avril et Boma le 21 avril 1898.

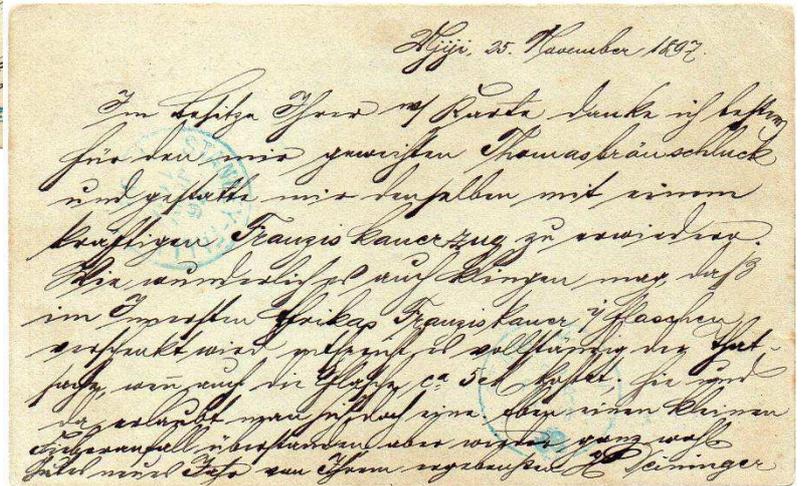
Tarif : Entier postal international = 15c.

Affranchissement : Entier postal double de l'Etat Indépendant du Congo Stibbe N°16 - 10c. brun-rouge + 10c. (volet réponse non utilisé) vert sur carton lilas-rose + un timbre à 5c. – brun-rouge – Mols (tombé)

## Les Congolâtres



Entier postal écrit à Ujiji / Afrique  
Orientale Allemande le 25 novembre 1897  
et remis à la poste de l'Etat Indépendant  
du Congo de l'autre côté de la frontière à  
M'Toa le 17 décembre 1897 à destination  
de Landshut/Allemagne où il parvint le 27  
avril 1898. Cachets de passage par  
Stanley-Falls le 26 janvier 1898,  
Léopoldville et Boma en mars 1898.



Tarif : Entier postal international = 15c.

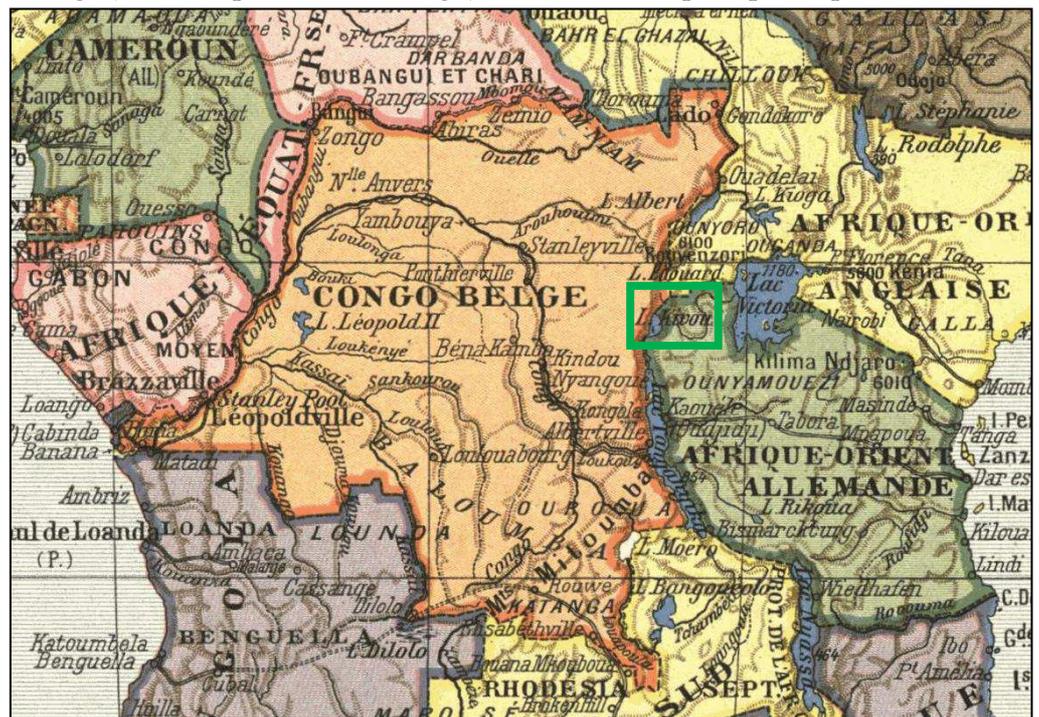
Affranchissement : Entier postal de l'Etat  
Indépendant du Congo Stibbe N°17 volet  
demande - 15c. - bleu sur carton azuré

## Afrique orientale Allemande – Shangugu & Muvumbano

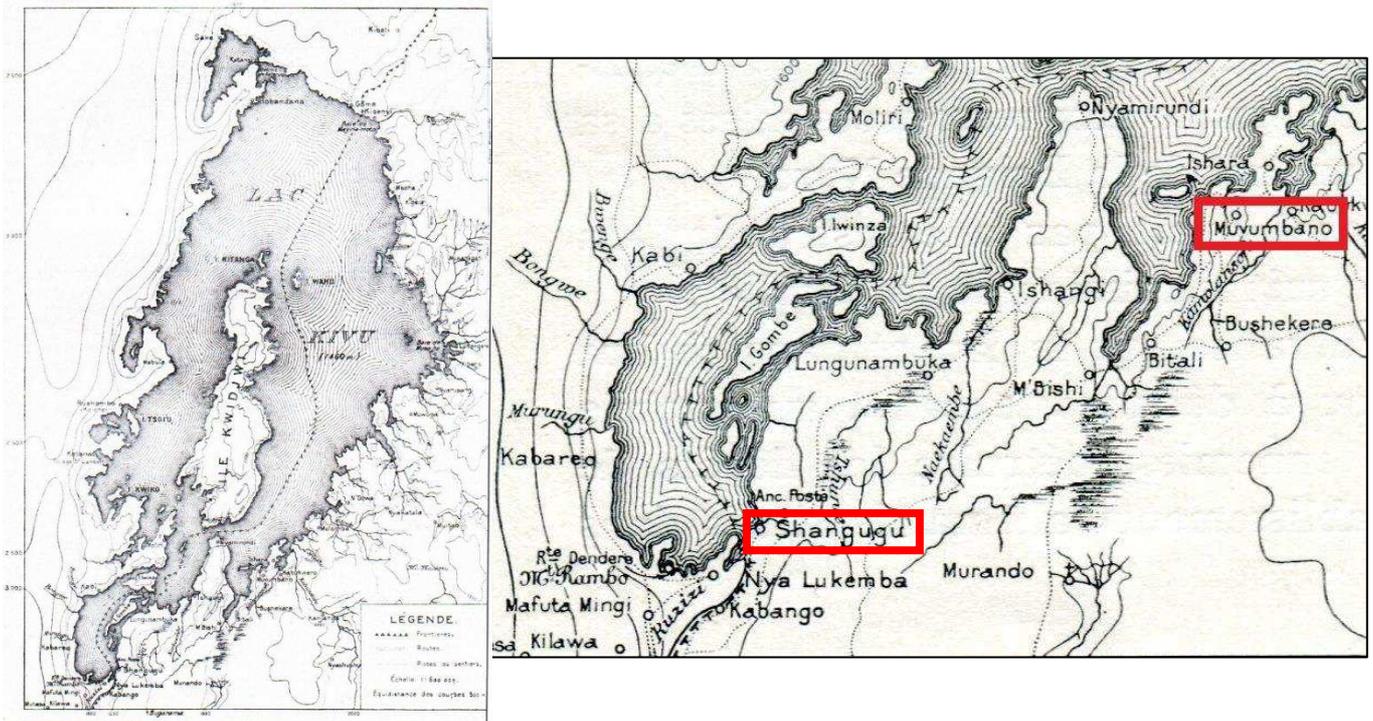
Pour Shangugu et Muvumbano (stations allemandes sur le lac Kivu), nous n'avons rencontré que du courrier d'une seule archive.

En effet l'expéditeur de ce courrier est Mr. Héron (sous-lieutenant de la Force Publique. Il avait été désigné pour le poste de Luvungi (Etat Indépendant du Congo) où il fut choisi pour participer à une mission géographique qui parcourut la région du 27 juillet 1906 à fin septembre 1906.

La raison de l'utilisation de la poste de l'Etat Indépendant du Congo est clairement le fait que Mr. Héron venant de Boma n'a acheté que des timbres du Congo.  
Pour l'acheminement de son courrier, on peut imaginer aisément que le courrier était acheminé par un porteur de sa mission jusqu'à la station la plus proche afin de le remettre dans un bureau de poste.



Les Congolâtres



Carte postale écrite à Shangugu / Afrique orientale allemande, par Joseph Héron le 1er juillet 1906 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Uvira / le 1er juillet 1906, à destination de Herve / Belgique où elle parvint le 13 octobre 1906. Cachets de passage par Stanleyville le 26 août 1906 et Léopoldville le 9 septembre 1906.

Tarif : carte postale international en imprimé (moins de 5 mots + signature) = 10c.

Affranchissement : 10c. – carmin – Mols

Les Congolâtres



Carte postale écrite à Muvumbano / Lac Kivu / Afrique orientale allemande, par Joseph Héron le 2 août 1906 et remis à la poste de l'Etat Indépendant du Congo de l'autre côté de la frontière à Uvira / le 7 août 1906, à destination de Herve / Belgique où elle parvint le 2 décembre 1906. Cachets de passage par Stanleyville le 3 octobre 1906 (dateur renversé) et Léopoldville le 30 octobre 1906.

Tarif : carte postale international = 15c.

Affranchissement : 15c. – ocre – Mols

